

# Hygiène Sécurité Environnement

RNCP2729 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                            |
|-------------------------|--------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 5                                   |
| Sigle                   | DUT — Diplôme universitaire de technologie |
| Code(s) NSF             | 344                                        |
| Formacode(s)            | 31407, 42881, 42866, 12587                 |
| Code(s) ROME            | H1303, K1705, F1204, I1503, K2306          |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit                    |
| Date d'échéance         | 01/01/2024                                 |

## Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Dans les activités de production comme de service, l'utilisation de produits de machines ou de systèmes complexes et/ou dangereux peut nuire aux utilisateurs et à l'environnement. Le meilleur moyen de se protéger contre ces risques (incendie, fuite de produits toxiques ou inflammables, explosion, pollution, électrocution ou électrisation ...) et de préserver l'environnement est d'anticiper au maximum les nuisances, de connaître les dangers et les cibles afin de prévenir les risques de protéger les biens, les populations et les installations et le cas échéant d'intervenir le plus efficacement possible. Pour cela il faut identifier les sources de danger, évaluer et prévoir les risques associés, prévenir les conséquences sur les biens, les personnes et l'environnement, et le cas échéant intervenir et porter secours.

Le technicien supérieur en hygiène sécurité et environnement prévoit, prévient et gère les risques : pour cela il doit identifier la nature, la gravité, et l'occurrence d'un risque afin de proposer aux décideurs (chefs d'entreprise, responsables d'établissement, responsables d'administration, directeurs des opérations à terme...) des consignes en terme de protection et de sécurité du personnel, protection et sécurité des installations, protection et sécurité du public. Il s'assure du bon fonctionnement des systèmes d'alarme anti-intrusion, des systèmes de sécurité anti-incendie, des dispositifs coupe-feu ainsi que des dispositifs d'intervention et d'extinction (extincteurs, RIA...). Il veille à l'amélioration des conditions de travail au sein des établissements, il fait respecter la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité, d'environnement et d'ergonomie (conformité et mise à disposition des équipements de protection individuelle EPI, conformité et mise à disposition des équipements de protection collective, conformité des locaux en terme d'hygiène, formation aux gestes et postures...).

Animateur et formateur, il explicite les nuisances et les sources de nuisances, les risques inhérents à ses nuisances, il sensibilise et informe l'ensemble du personnel en matière de sécurité sur le lieu du travail. Il met en place et organise des formations sur les techniques d'évacuation ainsi que sur les techniques d'intervention pour les membres des équipes de première intervention. Ces activités s'organisent autour de trois axes principaux : la prévention du risque, le contrôle des équipements de protection et l'intervention sur des sinistres. Lorsque son activité est exercée au sein d'une entreprise en présentant des risques spécifiques, il identifie et fait appel à des spécialistes consultants extérieurs. Il collabore alors avec des médecins du travail, des inspecteurs du travail, des consultants en organisation du travail, des ergonomes...

## COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Identification des sources de dangers et analyse des risques
- Identifier et repérer les dangers ;
- Evaluer et hiérarchiser les risques technologiques, professionnels et environnementaux ;
- Choisir et mettre en œuvre les méthodes d'analyse quantitative/qualitative des risques ;
- Réaliser une campagne de mesures dans le but d'alimenter l'analyse quantitative des risques (bruit, vibrations, éclairage,...)
- Choisir une instrumentation appropriée et maîtriser la calibration et l'utilisation des appareils de mesure ;
- Effectuer une veille réglementaire et normative.
- Mise en place d'une démarche de prévention des risques
- Associer un risque à une réglementation ;
- Concevoir et mettre à jour les documents réglementaires (document unique, études d'impact et de dangers, protocoles de sécurité, plan de prévention, permis feu,...)
- Savoir déterminer des indicateurs ;
- Concevoir et planifier la démarche de prévention des risques dans une vision interdisciplinaire, globale, intégrée et d'amélioration continue (procédés industriels, activités de travail, écosystèmes,...) ;
- Former et informer les parties prenantes (salariés, populations, organisations syndicales, employeurs,...) ;
- Appréhender et justifier les actions de prévention sur des bases scientifiques, technologiques, économiques et juridiques ;
- Appliquer les éléments techniques, humains et organisationnels de la prévention ;
- Développer et utiliser des moyens informatifs pour accompagner une politique HSE (formation, procédures, signalétiques, affichage,...) ;
- Mettre en œuvre un plan de prévention ;
- Contrôler la réalité et l'efficacité des dispositifs et des contrôles mis en place ;
- Tirer parti des retours d'expérience
- Développement d'une politique HSE durable
- Porter, implanter, promouvoir, une démarche HSE en adéquation avec les principes du développement durable et de la responsabilité sociale et environnementale ;
- Conseiller sur l'acceptation des risques ;
- Identifier et mobiliser les différents acteurs de la santé au travail, de la protection de l'environnement et des populations en lien avec leurs attributions ;
- Appréhender l'organisation territoriale de la prévention des risques et des moyens associés ;
- Conseiller et alerter le chef d'établissement face aux responsabilités civiles et pénales liées au domaine HSE.
- Participation à la gestion des crises et des situations d'urgence
- Maîtriser les moyens techniques, humains et organisationnels des secours au sein d'un organisme ;
- Appréhender l'organisation territoriale des dispositifs d'intervention en cas d'accident ;
- Rédiger des procédures d'urgence et/ou des plans d'intervention et de continuité d'activité ;
- Maîtriser les procédures à utiliser en cas de crise ;
- Préparer la communication en situation d'urgence.
- Compétences transversales à l'ensemble des activités:
- Analyser et traiter des données en fonction d'indicateurs éventuels ou de valeurs guides associées.
- Utiliser les outils collaboratifs et les outils de gestion de projet afin de piloter et gérer un projet dans le respect des délais et des contraintes économiques.
- Rédiger et interpréter des documents professionnels et pouvoir communiquer avec son environnement professionnel, y compris en anglais.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le diplômé du DUT HSE est un généraliste pouvant travailler dans tous les secteurs : l'industrie (métallurgie, chimie et pétrochimie, agroalimentaire, BTP, textile,...), les services (commerce, banque, assurances,...), la fonction publique (d'état, territoriale, hospitalière,...), et les organismes de contrôle et de prévention.

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Animateur santé et sécurité au travail

- Conseiller en prévention
- Coordinateur sécurité en BTP
- Animateur sécurité
- Formateur en HSE
- Technicien en organismes de contrôle et de certification
- Chargé de sécurité et environnement
- Assistant sécurité environnement
- Technicien de traitement de l'eau, de l'air et des pollutions
- Technicien territorial (ARS, DREAL)
- Technicien en secteur hospitalier
- Technicien hygiène et sécurité dans les universités
- Technicien de vente de matériels HSE.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ  
Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Très élevée (5/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Facteurs principaux                 | Manque de main-d'œuvre disponible                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Salaire médian (mensuel)            | 2 376 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Familles professionnelles (FAP)     | G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée)<br>G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)<br>G1X78 — Techniciens et agents de maîtrise en distribution et assainissement d'eau et gestion des déchets · tension 5/5 (Très élevée)<br>H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée)<br>H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée)<br>H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée)<br>T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets · tension 2/5 (Faible) |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 27 160                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Jugés difficiles à recruter         | 40 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Emplois saisonniers                 | 18 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Familles professionnelles (FAP)     | G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel<br>G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle<br>G1X78 — Techniciens et agents de maîtrise en distribution et assainissement d'eau et gestion des déchets<br>H0X90 — Techniciens du contrôle qualité<br>H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel<br>H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité<br>T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets                                                                                                                                                                                            |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.

### COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Non

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                                |                                                                                                                                                                                                                         |
|--------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Prise en charge usuelle</b> | 9 294 €                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Selon la branche</b>        | 7 105 € – 10 000 €                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Prise en charge</b>         | <b>Branches concernées</b>                                                                                                                                                                                              |
| 9 294 €                        | Valeur par défaut · 190 branches                                                                                                                                                                                        |
| 10 000 €                       | CNPE de la Plasturgie et des Composites, CPNE chimie, CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEF inter-secteurs papier carton                                     |
| 8 030 €                        | COPANIEF - Fabricant de sucres, CPNE Boulangerie-pâtisserie industrielles, CPNE industries alimentaires diverses, CPNEFP Transformation Laitière, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés |
| 9 400 €                        | CPNE Personnel navigant technique des exploitants d'hélicoptères, CPNE Transport aérien : personnel au sol                                                                                                              |
| 9 500 €                        | CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire                                                                                                                                                        |
| 9 374 €                        | CPNEFP de l'industrie cimentière                                                                                                                                                                                        |
| 8 370 €                        | CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil                                                                                                                                                          |
| 7 883 €                        | CPNEF de la Branche des organismes de formation                                                                                                                                                                         |
| 7 840 €                        | CPNEFP ICGV entreprises de la viande                                                                                                                                                                                    |
| 7 105 €                        | CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat                                                                                                                                                       |

## Base légale

|                                            |            |
|--------------------------------------------|------------|
| <b>Date d'échéance de l'enregistrement</b> | 01/01/2024 |
|--------------------------------------------|------------|

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2729/>

## Demande CPF — formations engagées

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés   | 10                |
| Montant total engagé   | 10 182 €          |
| Coût moyen par dossier | 1 018 €           |
| Durée moyenne          | 122 h             |
| Période                | 10/2020 – 07/2021 |
| France compétences     | 100 %             |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.